





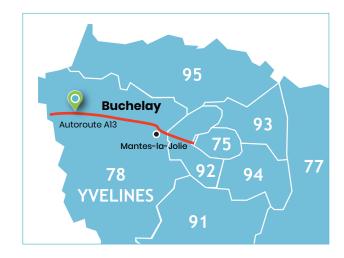
Revitaliser une entrée de ville Un nouveau parc ouvert à tous



RÉAMENAGER UNE ENTRÉE DE VILLE

L'aménagement d'un site longeant l'autoroute A13 permet à la commune de Buchelay de poursuivre une démarche de revitalisation de son entrée de ville.

La perception du site va grandement évoluer : le nouveau parc crée une barrière sonore et visuelle avec les infrastructures routières offrant une transition paysagère qui améliore le cadre et la qualité de vie du quartier.



Dans la continuité du complexe sportif de la Plaine des Sports Grigore-Obreja, ce parc est une invitation à la promenade et à la découverte d'un lieu de nature, de détente et de loisirs, agrémenté de mobiliers urbains.

CRÉER UN ESPACE DE LOISIRS ET DE VIE

Objectifs d'aménagement?

- Développer en concertation sur les nouveaux usages : un nouvel espace de nature et de loisirs en ville qui prend la forme d'un parc, accessible à tous.
- Compléter et renforcer les aménagements du pôle sportif déjà existant.

LA SANTÉ



LE LIEN SOCIAL



L'ENVIRONNEMENT



LA PÉDAGOGIE

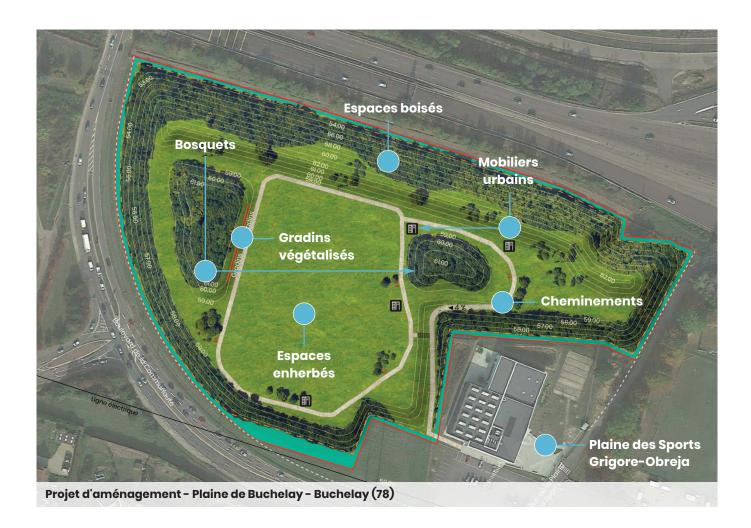




Parc de la Plaine : les gradins végétalisés et les cheminements PMR

LES AMBITIONS DU PROJET

- Renaturer le site avec la plantation de nombreux bosquets (5 000 arbres et arbustes régionaux) et la création de prairies et pelouses pour créer un espace de nature en ville.
- Protéger les usagers et les riverains des nuisances phoniques de l'A13.
- Offrir des espaces de confort et de jeux avec des aménagements verts et des gradins végétalisés.
- Rendre le parc accessible à tous grâce à l'aménagement de 640 m de cheminements praticables par les personnes à mobilité réduite.



UN AMÉNAGEMENT AUTOFINANCÉ

La conception et l'aménagement du site sont entièrement financés par **la valorisation des terres inertes** de chantiers locaux de construction, **sans coût pour la commune**.

La réutilisation des terres sur le site permet de créer les modelés et d'adapter le terrain aux futurs usages environnementaux et sociétaux.

ECT prend en charge toutes les phases du projet : conception, autorisation administrative, accueil des terres et aménagement du site.

PHASAGE & CHIFFRES-CLÉS



Le projet se développe sur des terrains communaux. Il est entièrement éco-conçu avec la Ville de Buchelay pour définir en amont le contenu des aménagements, leur utilité pour le territoire ainsi que la gestion environnementale du site.

Pendant les travaux, l'accès sera aménagé et conçu pour une parfaite sécurisation.

Démarrage des travaux :

1er trimestre 2023

Durée des travaux:

8 mois d'apports de terres

Aménagements et plantations :

4^{ème} trimestre 2023

Ouverture au public :

Printemps 2024

Superficie:

4,6 ha dont 1,8 ha plantés, soit un total

de 5 000 arbres et arbustes



Le Parc de la Plaine

Un principe d'économie circulaire

ECT s'inscrit dans une dynamique d'économique circulaire de réutilisation des terres excavées des chantiers d'Île-de-France. Acteur de l'aménagement non-bâti, ECT propose des aménagements verts, durables et utiles pour les territoires, réalisés sans coût pour les collectivités.

